

|   |                    |   |
|---|--------------------|---|
| République Française                                |                    |   |
| Département de l'Hérault – Arrondissement de Lodève |                    |   |
| Extrait du registre des délibérations               |                    |   |
| <b>Communauté de communes du Clermontais</b>        |                    |   |
| Date de la convocation                              | Lundi 23 Aout 2021 | <b>Séance du : Lundi 30 Aout 2021</b>   |
|   |                    | L'An Deux Mille Vingt et un, le trente Aout à 18 heures, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au Centre Aquatique du Clermontais à Clermont L'Hérault, sous la présidence de Monsieur le Président, Claude REVEL. |
|   | <b>Votes : 41</b>  |   |
| Présents : 35                                       | Pour : 41          |   |
| Absents : 4   | Contre : 0         |   |
| Représentés : 6                                     | Abstention : 0     |   |

Etaient présents : M. Olivier BERNARDI (Aspiran), Mme Marina BOURREL (Brignac), Mme Myriam GAIRAUD (Cabrières), M. Claude REVEL (Canet), M. Jean FRADIN (Canet), M. Michel SABATIER (Canet), Mme Marie-Luce LOSCHI (Canet), Mme Reine GRENOVILLE (Canet), Mme Daria PICARD (Ceyras), M. Jean-Claude LACROIX (Ceyras), M. Gérard BESSIERE (Clermont L'Hérault), Jean-Marie SABATIER (Clermont l'Hérault), Mme Véronique DELORME (Clermont l'Hérault), Jean-François FAUSTIN (Clermont L'Hérault), Mme Elisabeth BLANQUET (Clermont L'Hérault), Mme Marie PASSIEUX (Clermont l'Hérault), M. Franck RUGANI (Clermont l'Hérault), M. Salvador RUIZ (Clermont L'Hérault), M. Olivier BRUN (Fontès), M. Marc CARAYON (Lacoste), M. Jean-Philippe OLLIER (Lieuranc Cabrières), Mme Sophie COSTEAU (Mérifons), M. Serge DIDELET (Mourèze), M. Francis BARDEAU (Nébian), M. Bernard COSTE (Octon), M. Claude VALERO (Paulhan), Mme Sophie ROYON (Paulhan), M. Bertrand ALEIX (Paulhan), Mme Aleksandra DJUROVIC (Paulhan), Mme Isabelle SILHOL (Péret), M. Joseph RODRIGUEZ (Saint Félix de Lodez), M. Jacques ARRIBAT (Salasc), M. Christian RIGAUD (Usclas d'Hérault) M. Gérald VALENTINI (Valmascle), M. Jacky PEREZ (Villeneuvevette).

Absents représentés : Mme Françoise REVERTE (Aspiran) représentée par M. Olivier BERNARDI (Aspiran), Mme Isabelle LE GOFF (Clermont L'Hérault) représentée Mme Véronique DELORME (Clermont l'Hérault), M. ELNECAVE Georges (Clermont L'Hérault) représenté par M Gérard BESSIERE (Clermont L'Hérault). Mme Claudine SOULAIRAC (Clermont l'Hérault) représentée par M. Salvador RUIZ (Clermont L'Hérault), Mme Sylvie VERY-MALMON (Nébian) représentée par M. Francis BARDEAU (Nébian), Mme Christine RICARD (Paulhan) représentée par M. Claude VALERO (Paulhan),

Absent(e)s : Mme Michelle GUIBAL (Clermont l'Hérault), M. Jean Luc BARRAL (Clermont L'Hérault), M. Sébastien VAISSADE (Liausson), M. Yves BAILLEUX-MOREAU (Paulhan)

## 09. Ressources Humaines - Mise à jour du tableau des effectifs

Monsieur BARDEAU rappelle que conformément aux divers mouvements de personnels, à des recrutements par voie de détachement, à des mises en stage suite réussite concours et à des modifications de temps de travail (avis favorable du CT du 16 aout 2021), Il convient de mettre à jour le tableau des effectifs et d'y apporter les créations de postes suivantes :

- Création d'un poste d'éducateur principal de 2<sup>ème</sup> classe des Activités physiques et sportives TC ;
- Création d'un poste d'adjoint d'animation TNC 21/35° ;
- Création d'un poste d'adjoint d'animation TNC 25/35° ;
- Création d'un poste de puéricultrice hors classe TC ;
- Création d'un poste d'adjoint d'animation principal de 2<sup>ème</sup> classe TNC 24/35° ;
- Création d'un poste d'adjoint d'animation TNC 30/35° ;
- Création d'un poste d'auxiliaire de puériculture principal de 1<sup>ère</sup> classe TC ;
- Création d'un poste d'adjoint administratif de 1<sup>ère</sup> classe TC.

Afin de procéder au transfert des agents de l'accueil de loisirs de Canet et après avis favorable du CT du 16 aout 2021, Il convient de mettre à jour le tableau des effectifs et d'y apporter les créations de postes suivantes :

- Création de 2 postes d'adjoint d'animation principal de 2<sup>ème</sup> classe TC ;
- Création d'un poste d'adjoint d'animation principal de 2<sup>ème</sup> classe TNC 32/35 ;
- Création d'un poste d'adjoint d'animation TNC24/35° ;
- Création d'un poste d'adjoint d'animation TNC20/35° ;
- Création d'un poste d'adjoint technique TC ;
- Création d'un poste d'adjoint technique TNC20/35°.

En conséquence, Monsieur BARDEAU propose aux membres du Conseil communautaire :

- **D'APPROUVER** les modifications apportées au tableau des effectifs du personnel communautaire telles que présentées ci-dessus ;
- **D'INDIQUER** que ces emplois seront rémunérés selon l'indice en vigueur dans ces grades ;
- **DE PRECISER** que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois créés seront inscrits au Budget, chapitre 012 ;
- **DE CHARGER** Monsieur le Président de nommer le personnel ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire.

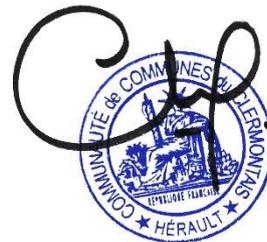
Monsieur le Président soumet ce point au vote.

Le Conseil communautaire ouï l'exposé de Monsieur BARDEAU et après en avoir délibéré,

**A L'UNANIMITE,**

- **APPROUVE** les modifications apportées au tableau des effectifs du personnel communautaire telles que présentées ci-dessus ;
- **INDIQUE** que ces emplois seront rémunérés selon l'indice en vigueur dans ces grades ;
- **PRECISE** que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois créés seront inscrits au Budget, chapitre 012 ;
- **CHARGE** Monsieur le Président de nommer le personnel ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,  
Le Président de la Communauté  
de communes du Clermontois,



Accusé de réception en préfecture  
034-243400355-20210910-2021-08-30-09-DE  
Date de télétransmission : 10/09/2021  
Date de réception préfecture : 10/09/2021

Claude REVEL.